Des résidents autonomes

Le Couarail a pour vocation d'accueillir des résidents autonomes et valides, âgés de 60 ans au moins et retraités.

Une résidence au calme dans un écrin de verdure

La résidence est située dans un quartier résidentiel à quelques minutes du centre-ville.

Capacité d'accueil

Le Couarail dispose de 60 appartements dont 54 F1 bis de 33m² et 6 T2 de 50m².

La résidence

Au rez-de-chaussée se trouvent l'espace accueil et administratif (bureau de la responsable), le logement de fonction, l'appartement d'hôtes, une petite salle climatisée en été pour les différents ateliers. Il se trouve également une grande salle pouvant accueillir environ 70 personnes destinée aux repas festifs et animations diverses ; ainsi qu'un salon de coiffure, bibliothèque et buanderie.

Descriptif

Les logements de type F1 Bis ont une surface habitable de 33 m² . Ils se composent d'une belle pièce à vivre de 24 m² avec un espace nuit délimité, d'une salle d'eau adaptée, d'une cuisine séparée avec porte-fenêtre donnant sur un petit balcon équipé d'un store-banne.

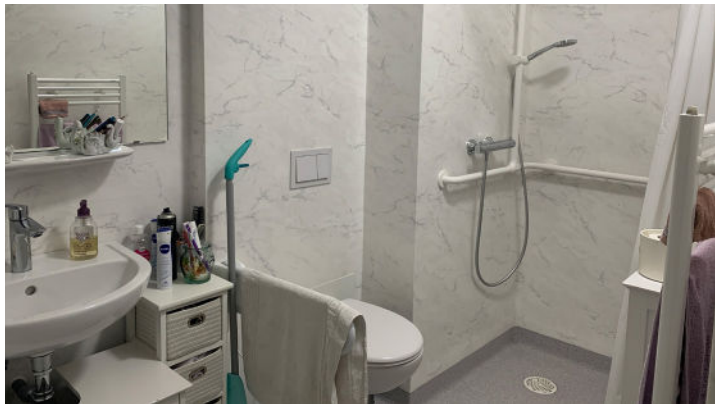

Les appartements de type T2 ont une surface habitable de 50 m². Ils comprennent un agréable salon-salle à manger de 24 m², une chambre de 14m² avec petite salle d'eau, une cuisine séparée donnant sur un balcon équipé d'un store-banne et une seconde salle d'eau adaptée.

Pour moitié, les logements se répartissent côté rue (ouest) et côté jardin (est).

Les services gratuits

Afin de préserver le lien social et maintenir l'autonomie de chaque résident, l'établissement propose des activités variées et adaptées à tous :

- scrabble duplicate
- gym douce
- informatique
- atelier mémoire
- gym sur chaise
- chant
- jeux de cartes/société
- atelier esthétique

Deux à trois fois par mois, des animations festives sont également proposées, telles que lotos, crêpes-party...

Services payants

Une coiffeuse est présente chaque jeudi après-midi et une podologue toutes les 6 semaines.

Redevance

Au 1er janvier 2025, les montants des redevances (loyer + charges) s'élèvent à la somme de :

Simple : 445,88 € Double : 596,58 €

La résidence bénéficiant d'un conventionnement avec la CAF, vous pouvez prétendre, en fonction de vos ressources, à l'APL venant en déduction du montant de votre redevance.

Notes

Contact

☎ 07 89 23 21 92

✉ couarail@ville-dombasle.fr

Dombasle sur Meurthe CCAS

Dombasle sur Meurthe

Résidence Autonomie le Couarail

Rue de la petite Embanie 54110 Dombasle-sur-Meurthe